



## POLITIQUE QUALITE CM&A

La politique qualité de CM&A en tant que cabinet d'expertise QTE, liée à notre projet d'entreprise et à la certification Expert CSE se fonde sur une culture partagée et dirigée vers :

- Nos clients, les représentants du personnel au CSE, qui sont notre priorité n°1. Nous leur devons écoute et amélioration constante de la qualité de nos interventions afin de leur garantir un accompagnement optimal. Nous leur devons de développer un rapport de confiance, d'intégrité et de fiabilité à tous les niveaux de notre organisation.
- Nos collaborateurs et sous-traitants, pierre angulaire de cette culture et dont dépend l'amélioration du système qualité qui est l'affaire de tous.

Pour cela nous avons définis les objectifs suivants :

- Assurer le maintien des compétences de nos intervenants.
- Respecter les exigences légales et réglementaires et les règles déontologiques.
- Veiller à ce que nos rapports soient compris par les représentants du personnel et constituent ainsi un outil utile à la compréhension des situations de travail.
- Améliorer en continu notre système de management de la qualité.

Afin d'atteindre nos objectifs, l'organisme s'engage à satisfaire aux exigences légales et autres exigences relatives à l'expertise CSE et d'améliorer en continu le système de management de la qualité mis en œuvre.

Sébastien Gane

*Gérant*